



1 COACHING / 3 EXPERTISES

1 COACHING INDIVIDUEL :

- Accompagnement individuel et personnalisé jusqu'à la création de l'entreprise
- Porte d'entrée sur les dispositifs d'aide au financement du projet
- Intégration dans le réseau d'acteurs de l'innovation et de l'entrepreneuriat

3 EXPERTISES :

1. VOTRE PROJET A 360° : réalisé grâce à la mise en relation avec l'ensemble des acteurs de l'accompagnement de projets innovants :

- Evaluation du potentiel économique du projet innovant
- Validation de la rentabilité et faisabilité du projet
- Accompagnement à la formalisation
- Validation du business model
- Aide à l'élaboration de business plan

2. CONSEILS EXTERNES : ces expertises permettent aux porteurs de projet d'avoir recours à un conseil externe. La prestation doit être en lien avec la dimension innovante du projet et concerner ses aspects stratégiques. Quatre expertises sont proposées :

- Juridique (recherche d'antériorité, accord de partenariat etc...)
- Stratégie / business model / analyse financière
- Design
- Economie de la fonctionnalité / économie circulaire

3. EXPERTISES METIER : réalisées par la mise en relation avec les Communautés d'innovation du territoire en fonction du secteur d'activité du projet innovant (santé, numérique, manufacturing etc...)

Le regard croisé entre les accompagnateurs et les différents partenaires a pour objectif de réinterroger toute l'architecture du projet afin de permettre aux porteurs de projet de maturer leur idée et de la valider dans tous les domaines (business et technique).

ACQUISITION DE COMPETENCES :

// PROGRAMME DE FORMATION

Les établissements d'enseignement supérieur ouvrent leurs portes et permettent aux porteurs de projet d'accéder gratuitement aux modules de formation sélectionnés pour eux.

// ANIMATION COLLECTIVE

Les acteurs de l'écosystème se sont réunis afin de proposer aux porteurs de projet des temps d'information collectifs sous différentes formes : After, lunch, café. Ces temps d'échanges permettent à la fois de monter en compétence grâce aux interventions proposées mais également de travailler son réseau.

Des permanences juridiques et INPI sont également proposées tous les mois.

HEBERGEMENT :

Les entreprises accompagnées dans MIND bénéficient d'un accès privilégié aux hébergements proposés dans les pôles entrepreneuriaux du territoire.